

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt et le vingt six juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes,
Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjointes, Mesdames
Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine,
FAVARO Marion, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, MURAZZANO, PAPIER
Patrick, RALLON Daniel.

Absents excusés : Mme SAMPEDRO Nathalie représenté par M. JACOB Patrick,
M. CATAVITELLO Thierry représenté par M. RALLON Daniel.

Absents :

Convocation du : 22 juin 2020

Nb de membres : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2020_21D : Tarifs des régies

Monsieur le Maire rappelle les précédentes délibérations fixant les tarifs des régies.

Il propose ainsi de redélibérer sur l'ensemble des tarifs et les compléter comme suit au 1^{er} juillet 2020 :

✓ **Salle de sports :**

	Personnes domiciliées sur Clans	Personnes non domiciliées à Clans
Abonnement à l'année	100 €	160 €
Abonnement au trimestre	30 €	43 €
Abonnement au mois	12 €	16 €
Badge initial		5 €
Rachat d'un badge		10 €

✓ **Gîtes loués au mois, à la semaine ou au weekend (Barri et Rue droite) :**

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs au week end (2 nuitées)	Tarifs à la semaine	Tarifs au mois
3101	2 à 3 pers	34 m ²	95,00 €	145,00 €	365,00 €
3102	1 à 2 pers	21 m ²	75,00 €	120,00 €	315,00 €
3103	1 à 2 pers	16 m ²	75,00 €	120,00 €	315,00 €
3104	1 à 2 pers	20 m ²	75,00 €	120,00 €	315,00 €
3033	1 à 2 pers	18 m ²	75,00 €	120,00 €	315,00 €
3034	2 à 3 pers	34 m ²	95,00 €	145,00 €	365,00 €
3036	6 à 8 pers	85 m ²	105,00 €	210,00 €	520,00 €

✓ **Gîtes loués au week end, à la semaine, ou au mois (Scipion) :****Tarifs au week end :**

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs au week end (2 nuitées)
3110	3 à 4 pers	28 m ²	99,00 €
3111	6 à 8 pers	53 m ²	112,00 €
3112	1 à 2 pers	23 m ²	77,00 €
3113	3 à 4 pers	28 m ²	99,00 €
3114	1 à 2 pers	23 m ²	77,00 €

Tarifs à la semaine :

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs basse saison Semaine	Tarifs moyenne saison Semaine (mai, juin, septembre)	Tarifs haute saison Semaine (juillet, août)
3110	3 à 4 pers	28 m ²	145,00 €	177,00 €	262,00 €
3111	6 à 8 pers	53 m ²	233,00 €	283,00 €	328,00 €
3112	1 à 2 pers	23 m ²	120,00 €	140,00 €	201,00 €
3113	3 à 4 pers	28 m ²	145,00 €	177,00 €	262,00 €
3114	1 à 2 pers	23 m ²	120,00 €	140,00 €	201,00 €

Tarifs au mois :

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs basse saison Mois	Tarifs moyenne saison Mois (mai, juin, septembre)	Tarifs haute saison Mois (juillet, août)
3110	3 à 4 pers	28 m ²	365,00 €	415,00 €	625,00 €
3111	6 à 8 pers	53 m ²	520,00 €	650,00 €	861,00 €
3112	1 à 2 pers	23 m ²	315,00 €	350,00 €	490,00 €
3113	3 à 4 pers	28 m ²	365,00 €	415,00 €	625,00 €
3114	1 à 2 pers	23 m ²	315,00 €	350,00 €	490,00 €

✓ **Charges gîtes :**

- Eau au forfait : 5€ la semaine ou 20 € le mois
- Electricité : 0.15 kWh
- Location de draps jetables : 5 € la paire

✓ **Produits touristiques :**

- Location vélo : 20 € par jour ou 10 € la demie journée
- Livre à l'unité : 5 €

✓ **Exploitation forestière :**

- Sapin : 6.50 € HT la stère,
- Epicéa : 6.50 € HT la stère,
- Pin : 6.50 € HT la stère,
- Mise en place de ruches à l'unité : 5.07 €

✓ **Produits du plan d'eau :**

- Entrée enfants de 3 à 12 ans : 1.50 €
- Entrée Ado de 12 à 17 ans : 2 €
- Entrée Adulte au-delà de 17 ans 3.50 €

- Location bain de soleil à la journée : 3 €

- Location parasol (complet) à la journée : 4 €
- Brassards : 4.5 €
- Couches maillot : 2€
- Lunettes enfants : 5 €
- Lunettes adultes : 5.5 €
- Pince nez : 2 €
- Bouchons oreille : 2 €
- Boxers enfants : 7 €
- Boxers adultes : 9 €
- Masque enfant : 10 €
- Gel douche bio : 1.5€
- Crème solaire bio : 25 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :
CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 29/06/2020
Et publication ou notification du 29/06/2020



Le Maire

Roger MARIA

AR PREFECTURE

006-210600425-20200626-2020D21-DE
Regu le 29/06/2020